

LE GUIMILIEU

N° 227—NOVEMBRE 2017

Articles à remettre pour le 6 janvier 2018

Prochaine parution le 15 janvier 2018

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



Compte-rendu du conseil municipal du 11 septembre 2017

1/ Comptes-rendus des réunions concernant les travaux sur la RD 31.

a/ Côté sud :

Produits des amendes de police : Monsieur le Maire indique que le dossier de demande d'aide auprès du département pour l'opération de création de deux arrêts voyageurs sur la RD31 a été déposé. Une réponse devait être faite vers la fin de l'année.

Réseaux d'eau : Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion a été organisée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Commana. Luc Page (ING Concept) va se charger de réunir l'ensemble des autres exploitants de réseaux : le Service de l'Eau et de l'Assainissement du Conseil départemental, le SDEF, et les responsables voirie du Conseil départemental. La réunion aura lieu début octobre.

Monsieur le Maire indique également qu'il ne souhaite pas renouveler le bail avec la SNCF concernant l'abri bus du Treillic.

b/ Côté Nord :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil des différents avis obtenus sur le projet présenté :

-CAUE : le projet se rapproche des préconisations émises.

-Service des routes départementales : avis favorable

-Contrat de territoire : changement des modalités d'attribution

-Architecte des bâtiments de France : Monsieur le Maire présente au conseil le projet qui a été proposé. Il indique qu'aucun avis n'a été émis pour le moment par l'architecte.

2/ Travaux et entretien du terrain de football

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une remise en état du terrain de football a été réalisée.

En ce qui concerne l'entretien, il présente les devis reçus pour l'achat d'un nouveau matériel de tonte. Il indique également qu'un devis a été demandé pour une prestation globale des tontes vertes. La commission se réunira pour statuer sur la meilleure solution à adopter.

3/ Assurance statutaire

Monsieur le Maire rappelle que la collectivité a demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge. Il expose aux membres du conseil les résultats du marché que le Centre de Gestion a passé en vue de souscrire ce contrat pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2021.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des membres présents choisit les formules suivantes :

AGENTS CNRACL

→ **Formule TOUS RISQUES** : Décès + Accident et maladie imputable au service + Longue maladie, Maladie de longue durée + Maternité (y compris les congés pathologiques) /adoption/paternité et accueil de l'enfant + Maladie ordinaire + Temps partiels thérapeutiques, mise en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire

CHOIX 2 : 5.20% - Avec une franchise de 15 jours par arrêt sur la maladie ordinaire

→ **CONTRAT D'ADHESION** au service Prévention de l'absentéisme pour raisons de santé et gestion du contrat d'assurance statutaire

La participation financière est fixée à 0.35 % de la masse salariale assurée pour les collectivités et établissements publics ≤ 30 agents CNRACL

AGENTS IRCANTEC

Formule TOUS RISQUES : Accident et maladie professionnelle + grave maladie + Maternité (y compris les congés pathologiques) /adoption/paternité et accueil de l'enfant + maladie ordinaire + reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

1.10 % Avec une franchise de 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

4/ Personnel communal

Monsieur le Maire informe le conseil que des arrêtés seront pris pour 4 agents après avis du Comité technique dans le cadre de l'avancement de grade.

Il indique également que Martine Rioual, actuellement en disponibilité, a fait une demande de mutation dans une autre collectivité. Un arrêté sera également pris après avis de la CAP.

5/ Questions diverses

-Rapport sur l'eau : Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le rapport sur l'eau est mis à disposition en mairie pour consultation.

-Commerce ambulant : une demande a été faite par un commerçant ambulant « Les bons plats de grand-mère » pour solliciter une place régulière à Guimiliau un soir par semaine. Monsieur le Maire propose de fixer le jour au lundi et de demander une participation financière de 65€ par semestre à compter du 01/01/2018.

Il précise également que cette participation sera demandée à compter de la même date au commerçant qui fait de la vente de pizzas le dimanche soir.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent à l'unanimité ces propositions.

-Saisie immobilière sur bâtiment industriel : Monsieur le Maire informe le conseil qu'une saisie immobilière par adjudication va avoir lieu le 10 octobre prochain sur le bâtiment industriel situé au 7 chemin de Traverse (section A n°1406). Cet immeuble jouxte les habitations du lotissement et l'accès est commun. Aucun lot n'étant plus disponible, dans le cadre de la politique de l'habitat, l'institution d'un droit de préemption sur cette parcelle permettrait d'y réaliser des lots à constructions. Monsieur le Maire indique également que la mise à prix est de 15.000€. La Mairie sera avisée après la vente et fera alors le choix de préempter ou pas. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'instituer un droit de préemption urbain sur cette parcelle et donne délégation à Monsieur le Maire pour exercer ce droit.

-Ouragan IRMA : Monsieur le Maire informe le conseil qu'à la suite du passage de l'ouragan IRMA, l'AMF invite les communes et les intercommunalités de France à contribuer et relayer les appels aux dons pour secourir les victimes d'IRMA, l'un des ouragans les plus dévastateurs jamais enregistrés dans la zone Caraïbes, via les ONG déjà mobilisées sur place : [Protection-civile.org](https://protection-civile.org); [Croix-rouge.fr](https://croix-rouge.fr) et [Fondationdefrance.org](https://fondationdefrance.org)

L'AMF demande par ailleurs la création urgente d'un fonds de soutien spécifique afin d'aider à la reconstruction des équipements publics essentiels à la population et invite les communes et inter-communalités qui le souhaiteraient à y contribuer. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil la mise à disposition de la population d'une urne à la mairie et de verser une subvention de 500€ dans le cadre du fonds de soutien spécifique à la Croix Rouge. Après en avoir délibéré le conseil, à l'unanimité des membres présents, approuve les propositions de Monsieur le Maire.

-Fondation Ildys : Monsieur le Maire informe le conseil que la fondation Ildys organise le 22 septembre le Challenge breton pour les soins spécialisés. Une portes-ouvertes et des activités sportives seront proposées à tous à partir de 9h.

-Repas des aînés : Monsieur le Maire indique au conseil que le repas des plus de 65 ans aura lieu le 23 septembre à la salle polyvalente et sera préparé par Ar Chupen.

Etat civil

NAISSANCES

- **Victor LOOTEN ROBILLIART**, né à Landerneau le 22/09/2017 - Keroual.
- **Marius BESSEICHE**, né à Brest le 29/09/2017 - 11 Hameau de l'Enclos.
- **Sélène HAREL**, née à Morlaix le 07/10/2017 - 2 Route de Kermat.

MARIAGES

- **HURTY Philippe et ROUFF Carole** le 16 septembre 2017.
- **MILON François et VIRET Marie-Cécile** le 30 septembre 2017.

Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire en **mairie** ou sur **www.service-public.fr**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter en 2018, vous devez vous inscrire **avant le 31 décembre 2017** soit en mairie soit sur le site **www.service-public.fr**

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

**VENDREDI 12 JANVIER 2017
A 18 H 30
A LA SALLE POLYVALENTE**

Cette invitation s'adresse à
TOUTE la population

PACS

Depuis le 1er novembre vous pouvez faire enregistrer un Pacte Civil de Solidarité à la mairie de votre lieu de résidence.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie ou sur le site internet **www.service-public.fr**

BANQUE ALIMENTAIRE

Si vous avez envie de donner un peu de votre temps, vous pouvez contacter la mairie de Landivisiau, afin d'aider à la collecte annuelle de la Banque Alimentaire,
le vendredi 24 ou le samedi 25 novembre.
Merci à vous.

CHEZ ANITA ET GUY

Vente de sapins de Noël à l'épicerie (sur réservation si possible)



L'épicerie et le bar seront fermés :

Noël : du dimanche 24 décembre à 13h au mardi 26 décembre inclus.

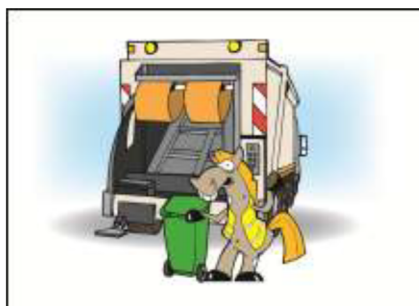
Réouverture le mercredi 27 décembre à 8h.

Nouvel an : du dimanche 31 décembre à 13h au mardi 2 janvier inclus.

Réouverture le mercredi 3 janvier à 8h.



Un mois, un geste : mon conteneur ordures ménagères



La collecte des ordures ménagères de votre commune est organisée en porte-à-porte (conteneurs individuels). Pour des raisons techniques liées à la collecte, nous vous demandons d'utiliser uniquement les conteneurs mis à disposition par votre mairie ou la CCPL. **Les conteneurs venant d'autres Communautés de Communes ou non identifiés CC du Pays de Landivisiau ou Mairie ne seront plus collectés.** Si vous n'avez pas de conteneur, adressez-vous à votre mairie ou à la CCPL pour Landivisiau. Les conteneurs individuels sont mis à disposition **gratuitement** par la CCPL. A cette

occasion, il vous sera demandé de remplir un contrat de prise en charge.

Si votre conteneur n'est pas conforme : couvercle cassé, roues manquantes, conteneur hors CCPL, présence d'une housse de protection ...un autocollant orange peut être apposé sur votre poubelle suite à la collecte. Il vous précise la non-conformité constatée. La réparation ou l'échange de votre conteneur est gratuit.

Si votre conteneur contient des erreurs de tri (bouteilles en verre...) : les agents de collecte peuvent refuser de collecter votre conteneur. Dans ce cas, ils appliquent un carton jaune et collectent votre conteneur et si cela se reproduit la semaine suivante, ils appliquent un carton rouge et votre conteneur n'est pas collecté.

Si votre conteneur est sale : le lavage est à la charge de l'habitant, ils appliquent un autocollant rose pour vous signaler le lavage de votre conteneur. Si le conteneur reste sale, votre conteneur ne sera pas collecté.

Si les déchets sont présentés en vrac et non en sac : les agents de collecte vous préviennent de la non-conformité (risque d'envols et de salubrité) par un autocollant bleu, collectent votre conteneur et à la prochaine collecte si rien n'a changé, votre conteneur n'est pas collecté.

MSA

« **Etre heureux se cultive** » C'est le thème choisi cette année par les délégués MSA des cantons de Ploudiry, Sizun et Landivisiau pour leur conférence qui se déroulera

Mardi 21 novembre à 20h30

Salle communale St Pierre

A PLOUDIRY

Au cours de cette soirée, Béatrice LE TENNIER, psychothérapeute et spécialiste des relations humaines, expliquera que pour être heureux, c'est à chacun d'être actif, de positiver, de faire attention aux petits bonheurs quotidiens. Elle met en avant l'importance d'être en adéquation avec soi même, ce que l'on aime et ses valeurs. Elle parle d'estime de soi, de confiance en soi ...

A partir d'exemples concrets du quotidien, elle nous apprend à cultiver notre bonheur.

La soirée est gratuite et ouverte à tous, les délégués vous invitent à y assister nombreux.

MEMENTO

Relais Parents - Assistantes Maternelles

Permanence à Guimiliau **le mercredi 22 novembre** à la mairie.

A Landivisiau du lundi au vendredi 9h/12h30—13h30/17h

Permanences de midi et permanences de soirée à Landivisiau :

<u>lundi</u>	<u>mardi</u>	<u>mercredi</u>	<u>jeudi</u>	<u>vendredi</u>
9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	9h/12h30	
13h/18h	13h/17h	13h/18h	13h/19h45	9h/17h

Contact au 02.98.24.97.15 ou

rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Page facebook : <https://www.facebook.com/rpamlandi>

Halte garderie mille-pattes

Maison des Associations - 12 rue des Bruyères
Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour les enfants de 3 mois à 6 ans -
Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h : 06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41

Mission Locale (pour les jeunes de 16 /25 ans)

Pour prendre rdv
tél : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.

Sivu PLH : Permanences à la Communauté de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mercredis du mois de 10 h 30 à 12 h.

Déchetterie de Bodilis - Tél. 02.98.68.99.99.

Du 1er octobre au 31 mars

lundi au samedi :
8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H

Déchetterie de Lampaul-Guimiliau
« Kergreven » - Uniquement déchets verts
Du 1er samedi d'avril à fin octobre

Mercredi : 14 h à 17 h
Samedi : 13h30 h à 18 h

Déchetterie de Sizun - Tél. 02.98.24.15.92.

Du 1er octobre au 31 mars

Lundi /Vendredi et Samedi :
9 h -12 h /13h30 - 18 h
Mardi/Mercredi : 13h30 à 18h

ASSOCIATIONS

AMICALE DE L'ENCLOS

L'année 2017 va bientôt se terminer et il faut déjà penser à l'an prochain.

Notre Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 14 décembre à partir de 11h** à la salle polyvalente.

Au programme : vente du timbre 2018 suivie de l'AG qui se clôturera par un repas. Bienvenue à nos nouveaux adhérents.

Nous désirons agrandir notre bureau. N'hésitez pas à nous contacter pour valider votre candidature.

L'an prochain je rentrerai dans ma dixième année de présidence de l'association.

Un temps où il faut penser au renouvellement pour ne pas laisser la routine s'installer, en donnant un autre souffle à l'association. Merci d'y penser déjà.

Inscription pour le repas au plus tard le jeudi 7 décembre, à la salle polyvalente, où par téléphone : 0298686457

La présidente : Annie Mével

LES MOTARDS ROULENT POUR LE TELETHON (14^{ème} édition)

Samedi 9 décembre 2017, grand rassemblement motard au profit de AFM Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven, 29).

A partir de 10 h00, différentes animations sur site dont un **mini salon** ainsi qu'une **initiation à la moto** accessible à tous ceux qui n'ont pas le permis.

Restauration possible sur place. **Dons possibles** par chèque ou espèces sur place. **Ouvert à tout public.**

14 h 00 - Départ de la balade moto de 70 kms pour **le tour de la côte des légendes.**

Renseignements : g.tanne29@gmail.com - Retrouvez toutes les infos à jour (parcours, horaires de passage, photos des précédentes éditions,) sur Facebook : **TelethonMoto29**

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir sur l'un de nos séjours entre le 23 décembre et le 4 janvier, rejoignez nos équipes d'animation ! 40 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite

Pour plus de renseignement et postuler :
www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier



Ou adresser un courrier (+ CV) :
Association Epal
10 rue Nicéphore Niepce BP40002
29801 Brest Cedex 09



L'association « Trail des Enclos » a vu le jour en octobre 2017 dans le but d'organiser, avec l'aide de l'association de parents d'élèves de l'école, le 1^{er} « Trail des Enclos » qui aura lieu le **Dimanche 11 mars 2018**.

L'objectif de l'association est de créer une nouvelle animation sur la commune de Guimiliau et d'y associer un maximum de Guimiliens (coureurs ou bénévoles).

En fonction de la réussite de cette 1^{ère} édition, nous apporterons notre soutien, d'une part à l'association de parents d'élèves et d'autre part à l'association « Les blouses roses - Morlaix » qui œuvre pour aider les enfants malades à l'hôpital.

Les parcours proposés :

Trail (course nature) : 8 km et 16 km

Marche : 8 km et 11 km

Pour mener à bien ce projet, nous aurons besoin de nombreux bénévoles. Tous les Guimiliens désireux de contribuer au succès de ce week-end sportif sont les bienvenus, vous pouvez dès à présent nous contacter (traildesenclos@gmail.com ou 06-73-54-30-39).

D'avance merci,

L'association « Trail des Enclos ».

CENTRE D'ANIMATION LOCALE

La Toussaint a été très chargée au Centre d'Animation Locale. Un spectacle avec 30 enfants de Guimiliau, Commana et Locmélard et 40 de Lampaul Guimiliau a achevé une semaine de découverte des arts du cirque avec la Piste des Légendes. Deux stages de hand et de foot ont rassemblé sur 4 journées une moyenne de 20 jeunes. Les 8-11 ans se sont initiés au char à voile à Santec. Les ados du CAL et de Lampaul sont partis au Parc Astérix, pendant deux jours, après une année de rencontres pour préparer un camp surf et le séjour au parc. A bientôt pour de nouvelles aventures!! Consulter les nouvelles sur le site www.cal29.fr Renseignements 06.73.69.83.19

SOLUTION N° 96

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	A	I	S	S	A	N	C	E	S
2	O	S	T	R	A	C	I	S	M	E
3	U	S	E		L	C	D		B	
4	R	I	M	M	E	L		P	U	R
5	R	E			S	A	B	L	E	E
6	I	T	T			M	A	I	R	E
7	S	T	E	R	N	E	S			L
8	S	E	S		B		S	A	L	
9	O	S	T	R	A	C	O	D	E	S
10	N		S	E		A	N	N	E	E

MOTS CROISES (Chantal HAREL)

N° 97

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTAL

- 1-Copie authentique de l'original d'un acte notarié ou administratif.
- 2-Se dit d'un animal qui fouit la terre.
- 3-Peut-être électrique – Symbole chimique.
- 4-Sentence d'excommunication.
- 5-Symbole chimique – Le matin – Fils d'Isaac et de Rebecca.
- 6-Pièce de vers satirique où alternent des vers de douze pieds et des vers de huit pieds – Symbole chimique.
- 7-Unique satellite de la terre – Sert à étendre le linge.
- 8-Arbuste.
- 9-Cheville – Ensemble des répliques qui doivent être prononcées par le même acteur.
- 10-Absence d'intérêt pour toute chose – Possessif.

VERTICAL

- 1-Courtoisie.
- 2- Oiseau passériforme – Indique la matière.
- 3- Unité monétaire du Botswana – Symbole chimique – Pronom personnel.
- 4- Unité de distance chinoise – Infection.
- 5- Etroite bande de terre entre deux mers ou deux golfes réunissant deux terres – Canton suisse.
- 6- Continent – Symbole chimique.
- 7-Règle plate en forme de T – Profession .
- 8-Mille-pattes – Partie d'une église chrétienne orientale où se tiennent les fidèles.
- 9-Elément de charpente – Poussé dans un endroit où il est impossible de sortir.
- 10-Faisceau composé de liber et de bois d'une feuille – Indique la matière.